

Dépeçage de la Palestine : arrêter Netanyahu !

#StopAnnexion !

Vous avez dit « annexion » ?

Annexion : prendre un territoire par la force et le considérer comme le sien. C'est interdit par le droit international.

Israël a déjà annexé Jérusalem Est et le Golan syrien. Il entend maintenant annexer les colonies implantées en territoire palestinien occupé et la vallée du Jourdain ne laissant aux Palestiniens que des confettis isolés les uns des autres.

Reconnus par les seuls États-Unis, sous le président Trump, l'occupation, la colonisation, l'annexion, l'apartheid sont voulus et planifiés par Israël depuis des décennies. Qui peut accepter de voir la justice ainsi bafouée en 2020 avec la caution du plus puissant État de la planète ?

Il est vital pour nous, en France et en Europe, de mettre en échec ce plan mortifère.

Israël : attaques en règle contre le Droit International

Violation des Droits humains

- Privation pour les Palestiniens du droit de circuler librement, de se soigner, du droit à l'éducation
- Transfert forcé des populations
- Refus du droit au retour des réfugiés palestiniens
- Emprisonnement sans procès, torture, arrestation des enfants

Vol des terres et colonisation

- Confiscation des terres palestiniennes, destruction des cultures
- Installation de colonies de peuplement sur les terres palestiniennes

Punitions collectives

- Enfermement de 2 millions de Palestiniens dans la bande de Gaza
- Destruction des maisons de ceux qu'il arrête ou assassine

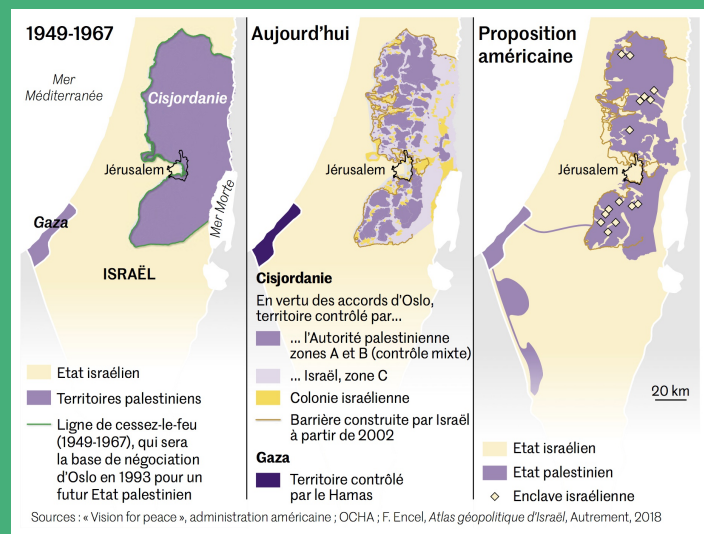


Une méthode éprouvée : violence et fait accompli

Israël pratique la loi du plus fort et la méthode du fait accompli : la confiscation des terres, la destruction des cultures, la démolition de maisons. L'armée protège et encourage les agressions de colons sur les Palestiniens.

Depuis janvier, le plan d'annexion se met en place : faire place nette pour les routes coloniales, agrandir les colonies et en installer de nouvelles, vider la vallée du Jourdain de ses habitants palestiniens.

Annnonce d'annexion en juillet : un pas décisif franchi



Après avoir fait siennes les violations du droit international commises par Israël, Trump a servi sur un plateau un plan d'annexion à Netanyahou.

Au-delà du cas dramatique de la Palestine, c'est tout l'édifice international issu de la victoire sur le nazisme que Trump et Netanyahou cherchent à détruire : ONU, Déclaration universelle des droits de l'Homme, Conventions de Genève, Convention internationale des droits de l'enfant...

La France doit tout mettre en œuvre pour y faire barrage en prenant des sanctions, et si besoin des mesures de rétorsion, contre Israël.

Appel à action #StopAnnexion

- > Pour que la France reconnaisse immédiatement l'État de Palestine
- > Pour que la France mette fin à l'impunité d'Israël et prenne des sanctions contre cet État (interdire l'importation des produits des colonies israéliennes, arrêter toute coopération avec les institutions israéliennes qui soutiennent et contribuent à l'apartheid, l'occupation et la colonisation)
- > Pour que l'UE suspende son accord d'association avec Israël

Agissez avec nous :

1. Écrivez au Président de la République
2. Écrivez aux députés et sénateurs de votre département
3. Refusez d'acheter tout produit provenant d'Israël, particulièrement les fruits et légumes (cultivés très souvent dans des colonies)

Pour agir :
<https://www.france-palestine.org/Appel-a-action-StopAnnexion-Depeçage-de-la-Palestine-arreter-Netanyahou>



Association France Palestine Solidarité
21 ter rue Voltaire 75011 Paris
www.france-palestine.org
FB TW @AFPSOfficiel
01 43 72 15 79

